RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 13914
Numéro SIREN : 808 489 033
Nom ou dénomination : #LaPiscine

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 110721

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Etats financiers consolidés

Exercice 2021

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	5	160	114
Autres immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles	6	51	64
Immobilisations financières	7	2 796	2 619
Titres mis en équivalence	7	-	-
Actif immobilisé		**3 008**	**2 797**
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	8	6 772	5 364
Autres créances et comptes de régularisation	9	1 894	1 146
Valeurs mobilières de placement		-	-
Instruments de trésorerie		-	-
Disponibilités	10	4 013	4 393
Actif circulant		**12 679**	**10 902**
Actif total		**15 687**	**13 700**

Passif

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	11	8 360	8 360
Primes et réserves consolidées		(5 154)	(9 073)
Résultat net part du groupe		2 300	4 017
Ecart de conversion		(3)	(40)
Capitaux propres - part du groupe		**5 502**	**3 263**
Intérêts minoritaires		325	186
Capitaux propres		**5 827**	**3 449**
Provisions	12	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières	13	1 568	2 879
Fournisseurs et comptes rattachés	14	2 389	2 236
Autres dettes et comptes de régularisation	15	5 903	5 136
Dettes		**9 860**	**10 251**

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Passif total	**15 687**	**13 700**

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2021	2020
Chiffre d'affaires	18	37 915	34 113
Autres produits d'exploitation		57	131
Charges de personnel	19	(21 267)	(20 113)
Autres charges d'exploitation	20	(12 953)	(10 856)
Impôts et taxes		(690)	(762)
Dotations aux amortissements et provisions	21	(45)	(66)
Résultat d'exploitation		**3 017**	**2 447**
Produits financiers		69	4
Charges financières		(121)	(208)
Résultat financier	22	**(52)**	**(204)**
Résultat courant des entreprises intégrées		**2 965**	**2 243**
Produits exceptionnels	23	289	2 562
Charges exceptionnelles		-	-
Résultat exceptionnel		**289**	**2 562**
Impôts sur les résultats	24	(781)	(690)
Résultat net des entreprises intégrées		**2 473**	**4 115**
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(19)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 454**	**4 115**
- dont part du Groupe		2 300	4 017
- dont part des intérêts minoritaires		154	98
Résultats par action : résultats revenant au groupe (en € par action)	25		
- de base		0,83	1,44
- dilué		0,83	1,44

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Variation des capitaux propres consolidés

	Note	Part du groupe						
		Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 01/01/2020		**8 360**	**(9 699)**	**786**	**(10)**	**(563)**	**184**	**(379)**
Affectation du résultat		-	786	(786)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	4 017	-	4 017	99	4 116
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués		-	-	-	-	-	(113)	(113)
Variation des taux de change		-	20	-	(30)	(10)	-	(10)
Variation de périmètre		-	(181)	-	-	(181)	16	(165)
Autres mouvements		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2020		**8 360**	**(9 073)**	**4 017**	**(40)**	**3 263**	**186**	**3 449**
Solde au 01/01/2021		**8 360**	**(9 073)**	**4 017**	**(40)**	**3 263**	**186**	**3 449**
Affectation du résultat		-	4 017	(4 017)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	2 300	-	2 300	154	2 454
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués		-	-	-	-	-	(82)	(82)
Variation des taux de change		-	(41)	-	37	-	-	-
Variation de périmètre		-	(56)	-	-	(56)	65	9
Autres mouvements		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2021		**8 360**	**(5 154)**	**2 300**	**(3)**	**5 503**	**324**	**5 827**

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2021	2020
Résultat net des sociétés intégrées		**2 454**	**4 115**
Charges nette d'intérêts		-	44
Amortissements, dépréciations et provisions		41	94
Variation des impôts différés		(1)	(36)
Plus-values de cession		(158)	(2 562)
QP de résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		**2 336**	**1 655**
Incidence de la variation des stocks et en-cours		-	-
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		(1 377)	601
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs		163	660
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		**(1 214)**	**1 261**
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**1 123**	**2 917**
Acquisition d'immobilisations		(55)	(16)
Cession d'immobilisations		4	0
Incidence des variations de périmètre		-	(232)
Variation nette des placements court terme		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(51)**	**(248)**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(82)	(113)
Augmentation de capital en numéraire		-	-
Emissions d'emprunts		4	600
Remboursement d'emprunts		(1 403)	(653)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(1 480)**	**(166)**
Incidence de la variation des cours de devises		29	(74)
Variation de trésorerie		**(380)**	**2 429**
Trésorerie d'ouverture		4 393	1 964
Trésorerie de clôture		4 013	4 393

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Notes aux comptes consolidés

1. Informations générales

#LaPiscine est un groupe (ci-après le "Groupe") composé de plusieurs activités dans les domaines du conseil et du développement logiciel. La tête de groupe consolidante est la société holding #LaPiscine (ci-après la "Société"), Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros, dont le siège social est au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris (France). Elle détient et contrôle les filiales suivantes :

- Margo, société de holding qui elle-même détient
- A Capella Consulting, cabinet conseil en organisation spécialisée dans le secteur de l'assurance basé à Paris (France),
- Code Busters, cabinet de conseil en IT organisé en communautés de développeurs basé à Paris (France),
- Margo Analytics, cabinet conseil en IT spécialisé dans la Data basé à Paris (France),
- Margo Conseil, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Paris (France),
- Margo Consulting, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Londres (Royaume-Uni),
- Margo Consulting Polska, cabinet conseil en IT et en organisation basé à Varsovie (Pologne).

Les principales expertises du Groupe sont le développement logiciel, la data, la gestion de projets complexes et la transformation digitale des entreprises. Le Groupe se développe essentiellement en réalisant de la croissance organique grâce d'une part, à la conquête de nouvelles parts de marché auprès de clients grands comptes, et d'autre part, à la création de nouvelles filiales expertes dans leur domaine. Au cours de l'exercice 2021, le groupe a ainsi réalisé une croissance organique de son chiffre d'affaires de 11%.

L'un des faits marquants de l'exercice 2021 a été l'acquisition de Code Busters (cf. note 4 - Variations de périmètre). Cette société s'organise en communauté de développeurs, attirant ainsi les meilleurs talents. Cette acquisition s'inscrit donc parfaitement dans la continuité du développement du Groupe.

En Novembre 2021, les sociétés #LaPiscine, Margo et Margo Conseil ont quitté les locaux du 9, Rue Christophe Colomb 75008 Paris pour installer leurs sièges sociaux au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris. Ces nouveaux locaux en open-space sont mieux adaptés à l'organisation du travail du Groupe et permettent au Groupe de réaliser des économies significatives.

En Décembre 2021, la société Deep Algo a cessé son activité et a été liquidée au 31 Décembre 2021.

L'épidémie de Covid-19 a été l'autre fait marquant de l'exercice. A partir de la fin du premier trimestre 2020, les sociétés du Groupe ont été contraintes d'adapter leur organisation aux conditions sanitaires pendant la pandémie. Dans un premier temps, le volume d'affaires a notablement diminué. Puis dans un deuxième temps, à partir de Septembre, le Groupe a bénéficié d'une reprise de l'activité qui est rapidement revenue à un niveau habituel. Grâce notamment à la poursuite de l'activité en télétravail, aux mesures d'aides décidées par le gouvernement et à la diversité des secteurs géographiques du Groupe, cette pandémie n'a pas eu de conséquence significative sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021. De plus, dans le cadre du dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises, la société Margo a souscrit en 2020 à deux prêts garantis par l'Etat auprès de la BPI et de Neuflize OBC, pour 300 K€ chacun, pour être en capacité d'apporter des liquidités à ses filiales. Compte tenu de la bonne tenue de l'activité des filiales, la société Margo a procédé au remboursement de ces prêts à leurs échéances en 2021.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Ces comptes consolidés ont été établis pour l'exercice de douze mois clos le 31 Décembre 2021. Ils ont été arrêtés par le Président de la société #LaPiscine le 17 Juin 2021.

Ces états financiers consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Dans le contexte de pandémie de COVID-19 et de son incertitude inhérente, le Groupe a réagi efficacement face à la crise comme le démontre le résultat des mesures prises pour contrôler les coûts et préserver la trésorerie, ainsi que la solidité de la reprise du Groupe durant la seconde moitié de l'exercice. La direction du Groupe a ainsi évalué les prévisions de trésorerie futures du Groupe, ses liquidités et financements disponibles, et a conclu qu'il n'existait pas d'indicateur financier ou autre présentant des incertitudes significatives susceptibles de remettre en question la capacité du Groupe à faire face à ses obligations dans un avenir proche et, en particulier, au cours des 12 prochains mois. Sur la base de cette évaluation, la Direction a considéré qu'il était approprié d'appliquer le principe de continuité d'exploitation pour la préparation des états financiers consolidés.

Ils sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, les comptes consolidés ont été établis conformément à la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2.1. Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 Décembre.

2.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- toutes les opérations, les soldes et les résultats d'opérations intragroupes sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté à la note n°30.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

2.3. Exercices présentés et application rétrospective

Pour l'élaboration des premiers états financiers consolidés, le Groupe a fait le choix de présenter des comptes comparatifs complets.

Conformément aux dispositions de l'avis CNC n° 97-06 du 18 Juin 1997 et de l'article 122-3 du PCG, la première application du règlement CRC n° 99-02 a été réalisée de manière rétrospective, comme si le règlement CRC n° 99-02 avait toujours été appliqué.

Les comptes comparatifs ont été retraités de manière rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur au 31 Décembre 2020. L'exemption à l'application rétrospective a été retenue pour le traitement de l'acquisition d'A Capella Consulting en 2018, pour laquelle les actifs acquis et les passifs repris ont été enregistrés à leur valeur comptable (la différence entre le prix d'acquisition et l'actif net comptable étant enregistrée en capitaux propres). L'impact de cette exemption sur les capitaux propres consolidés est de 1 251 K€ à la baisse dans le bilan d'ouverture présenté, soit le 1er Janvier 2019.

Les ajustements résultant de l'application rétrospective du règlement CRC n° 99-02 sont comptabilisés en capitaux propres dans le bilan d'ouverture présenté, soit le 1er Janvier 2019. L'impact sur les capitaux propres consolidés de cette application rétrospective a un impact total à la hausse de 17 K€, soit :

- 1 K€ pour l'inscription au bilan du preneur des contrats de location-financement ;
- 16 K€ pour l'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires.

2.4. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

2.5. Conversion des opérations en devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Groupe.

Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat en perte et ou produit de cession.

2.6. Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition est amorti linéairement, généralement sur une durée de 10 ans, reflétant ainsi sa durée d'utilisation limitée estimée selon la nature des activités opérationnelles acquises. Par ailleurs, en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

Lorsque la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités (voir n°2.9 pour plus de détails). Les différentes entités juridiques filiales du Groupe représentent chacune une unité génératrice de trésorerie.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

2.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Mobilier, agencement et équipements : 3-8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n°2.8).

2.8. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes…), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés, le cas échéant, des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10. Stocks et travaux en cours

Le Groupe n'a comptabilisé aucun stock ou travail en cours sur l'exercice.

2.11. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.12. Instruments financiers à terme

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 Décembre 2020 - comme au 31 Décembre 2019 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Sur les instruments dérivés de couverture, voir n° 2.18.

2.13. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités et les dépôts bancaires à vue.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

2.14. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.15. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.16. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.17. Engagements de retraite

Aucune provision d'indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes.

Compte tenu de l'âge moyen des salariés et du rythme de rotation du personnel, l'engagement actuel lié aux indemnités de départ à la retraite est non-significatif.

2.18. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;
- le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

2.19. Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour litige sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités de Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Conseil

Le Groupe vend des services de conseil qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources sont comptabilisés aux taux horaire ou journalier contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.

Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir. Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

Software-as-a-Service (SaaS)

Le Groupe commercialise l'accès en ligne à sa solution de visualisation des algorithmes en mode Software-as-a-Service (SaaS). Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur le mois pendant lequel l'accès à sa solution est effectif.

2.21. Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions:

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22. Critères retenus pour identifier les produits et charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à ne pas permettre la juste appréciation de la performance du Groupe.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession − ou les dépréciations − significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23. Application des méthodes préférentielles

Le Groupe a opté pour l'application des méthodes préférentielles suivantes énoncées au § 300 du règlement CRC n° 99-02 :

- L'inscription au bilan du preneur des contrats de location-financement ;

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

- L'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ;
- La comptabilisation des produits à l'avancement pour les contrats à long terme ;
- L'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées. L'impact sur le résultat consolidé de l'application de cette méthode préférentielle a un impact de 5 K€ au 31 Décembre 2021 et de 13K€ au 31 Décembre 2020.

La méthode préférentielle suivante n'a pas été choisie par le Groupe :

- La comptabilisation d'une provision pour les engagements de retraite et avantages similaires (cf. note 2.17 - Engagements de retraite).

3. Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable ayant un impact sur les comptes présentés n'est à signaler.

La préparation de ces comptes consolidés ne conduit pas la Direction du Groupe à effectuer des estimations significatives et à formuler des hypothèses de nature à affecter matériellement les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent.

4. Variations de périmètre

Acquisitions

Le 6 avril 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire (67%) dans la société Code Busters pour 200K€. Cette société est spécialisée dans le conseil et la prestation de services IT et s'organise en communauté de développeurs, attirant ainsi les meilleurs talents. Elle a démarré son activité opérationnelle au cours du deuxième trimestre 2021.

Prix d'acquisition	200
Juste valeur des actifs nets acquis	135
Ecart d'acquisition	**65**

L'écart d'acquisition est attribuable au capital humain de la société acquise et aux synergies importantes attendues de cette acquisition. L'écart d'acquisition a été analysé comme ayant une durée d'utilisation limitée, d'une durée estimée à 10 ans, et est donc amorti sur cette durée. Un test de dépréciation sera effectué lorsqu'un indice de perte de valeur aura été identifié. La durée d'utilisation limitée a été déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'acquisition, son caractère stratégique, tout en tenant compte d'une nouvelle activité en cours de démarrage.

Cessions

Le 22 Avril 2020, l'opération engagée en Novembre 2019 d'échange de titres de la société Bolden a été finalisée. Aux termes de l'opération, la Société a cédé la totalité de ses titres de la société Bolden en échange de titres de la société RiverBank S.A. Les titres reçus dans l'échange représentaient 2,49% du capital de la société RiverBank S.A. Le montant de la plus-value dégagée lors de l'opération s'élève à 2 562 K€ (2 500 K€ après impôts et correspond à la valeur des

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

titres RiverBank dans le cadre de l'échange, les titres précédemment mis en équivalence par le Groupe ayant une valeur comptable nulle).

Suite à l'assemblée générale 2021 de Riverbank, une allocation complémentaire de titres Riverbank a été perçue par les anciens actionnaires Bolden.. Dans ce cadre, #LaPiscine a reçu 49 438 actions.

5. Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Ecarts d'acquisitions	114			65		179
Amortissements	-	(19)				(19)
Provisions pour dépréciation	-					-
Total valeurs nettes	**114**	**(19)**	**-**	**65**	**-**	**160**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Le 6 avril 2021, le Groupe a pris le contrôle de la société Code Busters – cf note 4 ci-dessus. L'écart d'acquisition en résultant (65 K€) est amorti. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, un test de dépréciation n'a pas été requis.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux groupes d'actifs au niveau desquels ils sont gérés et leurs performances suivies à savoir, dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités. Le tableau ci-dessous résume l'affectation, en valeurs nettes, des écarts d'acquisition aux secteurs :

	2021		2020	
	Conseil en IT et en organisation	Software-as-a-Service	Conseil en IT et en organisation	Software-as-a-Service
France	160	-	114	-
Pologne	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-
Total	**160**	**-**	**114**	**-**

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Mobilier, agencements et équipements	473	31	(141)	-	3	367
Total valeurs brutes	**473**	**31**	**(141)**	**-**	**3**	**367**
dont crédit-bail						
Amortissements et dépréciations						
Mobiliers, agencements et équipements	(409)	(45)	139	-	-	(315)
Total amortissements et dépréciations	**(409)**	**(45)**	**139**	**-**	**-**	**(315)**
dont crédit-bail						-
Valeurs nettes	**64**	**(14)**	**(2)**	**-**	**3**	**51**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Immobilisations financières

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Prêts, cautionnement et autres créances	57	19			0	77
Titres de participation non-consolidés	2 562	158				2 720
Total valeurs nettes	**2 619**	**177**	**-**	**-**	**0**	**2 796**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Le montant figurant en Prêts, cautionnement et autres créances comprend notamment 40 K€ de retenue de garantie de l'emprunt bancaire signé le 18 Décembre 2018.

Le 22 Avril 2020, la Société a reçu en contrepartie de la cession de la totalité de ses titres de la société Bolden, des titres de la société RiverBank S.A. (cf. note 4 - Variations de périmètre). Les titres reçus ont été comptabilisés pour un montant de 2 562 K€ euros, la valeur retenue lors de l'échange de titres. Ces titres représentaient 2,49% du capital de la société RiverBank S.A. et sont comptabilisés en immobilisations financières. Sur la base d'opérations en capital

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

récentes sur la société RiverBank S.A. et du cours retenu pour l'émission des titres RiverBank S.A., il a été déterminé que la valeur d'inventaire n'était pas inférieure à la valeur comptable.

Suite à l'assemblée générale 2021 de Riverbank, une allocation complémentaire de titres Riverbank a été perçue par les anciens actionnaires Bolden.. Dans ce cadre, #LaPiscine a reçu 49 438 actions pour un montant de 158K€.

Aucune dépréciation de titres n'a donc été constituée au 31 Décembre 2021.

8. Clients et comptes rattachés

	2021	2020
Créances clients	2 403	2 215
Dépréciations	-	-
Créances clients nettes	**2 403**	**2 215**
Factures à établir	4 369	3 148
Total clients et comptes rattachés	**6 772**	**5 364**

Margo Conseil, filiale du Groupe, cède une partie de ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage signé en 2017. L'encours de cession maximum autorisé est de 1 800 K€. L'encours cédé est non garanti. La gestion du recouvrement est déléguée par le prestataire d'affacturage à Margo Conseil et les cessions de créances sont non-notifiées aux clients concernés.

En octobre 2021, le contrat d'affacturage a été mis en sommeil. Au 31/12/2021, aucune créance n'est donc cédée

	2021	2020
< 1 an	6 772	5 364
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
Total clients et comptes rattachés	**6 772**	**5 364**

Au 31 Décembre 2021, des créances d'un montant de 604 K€ (494 K€ au 31 Décembre 2020) de valeur nominale étaient échues et non dépréciées. Ces créances se rapportent à un nombre limité de clients, institutions financières de premier rang, ne présentant pas de risque particulier de défaillance.

9. Autres créances et comptes de régularisation

	2021	2020
Créances sur personnel et org. sociaux	5	6
Créances fiscales hors IS	1 294	488

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Etat, impôt sur les bénéfices	-	-
Impôts différés - actif (n° 16)	97	72
Charges constatées d'avance	274	364
Créances sur les parties liées (n° 27)	42	14
Autres créances	181	202
Total créances et comptes de régularisation	**1 894**	**1 146**

Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir ci-après et n° 16).

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, la Société a concédé à la société HELIOS 1 une avance en compte courant d'un montant de 83 K€, pour une durée de 5 ans. Compte tenu de l'incertitude sur la capacité de la société HELIOS 1 à rembourser cette créance à l'échéance, une dépréciation d'un montant équivalent à la totalité de cette créance a été constatée.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, aucune autre dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

	2021	2020
< 1 an	1 894	1 144
Entre 1 et 5 ans	-	2
> 5 ans	-	-
Total autres créances	**1 894**	**1 146**

10. Valeurs mobilières de placement, disponibilités et instruments de trésorerie

	2021	2020
Liquidités	4 013	4 393
Valeurs mobilières de placement	-	-
Total disponibilités et VMP	**4 013**	**4 393**

11. Capital social

Le capital social de la Société s'élève à 2 783 936 euros et se décompose en 2 783 936 actions de 1 euro de nominal chacune. Il est conjointement détenu par les sociétés Cagiro et XRay Lima, Sociétés à Responsabilité Limitée immatriculées en France.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

12. Provisions

Aucune provision n'a été comptabilisée sur les deux exercices présentés.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

13. Emprunts et dettes financières

13.1. Variation de emprunts

	Emprunts bancaires	*dont crédits-bails*	Découverts bancaires	Autres emprunts et dettes	Total
Au 01/01/2021	**2 873**	*3*		**6**	**2 879**
Augmentation	10				10
Diminution	(1 320)			(1)	(1 321)
Variation de périmètre	-				-
Ecarts de conversion	-				-
Autres	-				-
Au 31/12/2021	**1 562**	***3***	**-**	**6**	**1 568**

Dans le cadre des mesures d'urgence de soutien aux entreprises pour faire face à la pandémie de COVID-19 mises en place par le gouvernement, le Groupe a souscrit en 2020 deux prêts garantis par l'Etat. Chacun de ces deux prêts portaient sur un montant de 300 K€, et ont été remboursés en Juillet et Septembre 2021.

13.2. Échéanciers des emprunts

	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Autres emprunts et dettes	Total
< 1 an	722			722
Entre 1 an et 5 ans	840			840
> 5 ans	-			-
Total	**1 562**	**0**	**0**	**1 562**

13.3. Emprunts bancaires

	2021	2020
A taux fixe	561	1 321
avec une date d'échéance à moins d'un an	*161*	*761*
avec une date d'échéance à plus d'un an	*400*	*560*
A taux variable	1 001	1 555
avec une date d'échéance à moins d'un an	*561*	*555*
avec une date d'échéance à plus d'un an	*440*	*1 000*

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

L'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, d'un montant de 2 000 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2018 et 2023. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,90%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 600 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux fixe de 2,09%. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 560 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,80%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 400 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 28 Juillet 2020, d'un montant de 300 K€, arrive à échéance en Juillet 2021. Il porte intérêts au taux fixe de 0,05%. Il a été intégralement remboursé en juillet 2021.

L'emprunt bancaire contracté le 2 Septembre 2020, d'un montant de 300 K€, arrive à échéance en Septembre 2021. Il ne porte pas intérêt. Il a été intégralement remboursé en septembre 2021.

14. Fournisseurs et comptes rattachés

	2021	2020
Fournisseurs	1 881	1 863
Factures non parvenues	508	372
Total fournisseurs et comptes rattachés	**2 389**	**2 236**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

15. Autres dettes et comptes de régularisation

	2021	2020
Dettes sociales	2 942	2 909
Dettes fiscales	2 796	1 968
Impôts différés - passif (n° 16)	-	-
Autres dettes	165	98
Dettes sur les parties liées (n° 27)	-	-
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	-	161
Total dettes et comptes de régularisation	**5 903**	**5 136**

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Toutes les dettes sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir note n° 16).

16. Impôts différés

	2021	2020
Différences temporaires	97	72
Crédits d'impôts		
Reports fiscaux déficitaires		
Total des impôts différés nets	**97**	**72**
Actifs d'impôts différés	97	72
Passifs d'impôts différés		
Total des impôts différés nets	**97**	**72**

17. Instruments financiers

17.1. Gestion du risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

Le Groupe couvre le risque de change sur les titres, créances et disponibilités en devises étrangères, à l'aide de contrats de change à terme non-délivrable. Le tableau ci-après donne, pour les instruments dérivés hors bilan de change à terme détenus par le Groupe, les montants notionnels de devises et la juste valeur en euros à la date de clôture de l'exercice. Ces contrats prévoient un règlement en euros du différentiel entre le cours garanti et le cours de règlement, sans livraison ou réception de devise étrangère.

	GBP	PLN
Montants notionnels en devise des contrats de change à terme	562	2 250
Juste valeur en euros des contrats de change à terme	(8)	(9)

17.2. Gestion des covenants

Le contrat de prêt d'un montant de 2 000 K€, conclu le 22 Décembre 2017 par la Société, prévoit une clause de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios, sur la base des chiffres consolidés, suivant :

- Ratio de levier : Dette brute / EBITDA ≤ 2 au 31 Décembre 2018 puis 1,5 les années suivantes ;
- Trésorerie ≥ 200 K€ à compter du 31 Décembre 2018 et pendant toute la durée du prêt.

Le contrat de prêt d'un montant de 800 K€, conclu le 21 Décembre 2018 par la Société, prévoit une clause de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios, sur la base des chiffres consolidés, suivant :

- Ratio de levier : Dette brute / EBITDA ≤ 1,6 à partir du 31 Décembre 2019 ;
- Trésorerie ≥ 360 K€ à compter du 31 Décembre 2019 et pendant toute la durée du prêt.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Au 31 Décembre 2021, ces ratios sont respectés.

18. Information sectorielle

Information sectorielle par secteur d'activité

Au 31 Décembre 2021, le Groupe est structuré autour de deux principaux secteurs d'activités :

- le conseil en IT et en management,
- le Software-as-a-Service (SaaS).

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont détaillés ci-après.

	Conseil en IT et management	Software-as-a-Service	Total
Chiffre d'affaires	37 915	0	**37 915**
Résultat d'exploitation	3 052	(35)	**3 017**
Immobilisations	288	0	**288**

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont détaillés ci-après.

	Conseil en IT et management	Software-as-a-Service	Total
Chiffre d'affaires	34 101	11	**34 113**
Résultat d'exploitation	2 606	(159)	**2 447**
Immobilisations	236	0	**236**

Information sectorielle par secteur géographique

Le pays d'origine de la Société, où sont situées les principales entités opérationnelles, est la France. Le Groupe réalise l'intégralité de ses ventes dans les pays de la zone euro et au Royaume-Uni. Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont détaillés ci-après.

	France	Pologne	Royaume-Uni	Total
Chiffre d'affaires	32 605	1 960	3 351	**37 915**
Résultat d'exploitation	1 976	138	903	**3 017**
Immobilisations	2 844	6	0	**2 850**

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont présentées pour leur valeur nette.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont détaillés ci-après.

	France	Pologne	Royaume-Uni	Total
Chiffre d'affaires	29 568	1 878	2 667	**34 113**
Résultat d'exploitation	1 620	27	717	**2 364**
Immobilisations	2 787	3	7	**2 797**

19. Personnel et effectifs

	2021	2020
Charges de personnel	**(21 267)**	**(20 113)**
Cadres	252	255
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés et ouvriers	0	0
Effectif moyen	**252**	**255**

20. Autres charges d'exploitation

	2021	2020
Achats d'études, de prestations de services et achats non-stockables	(1 218)	(719)
Sous-traitance	(9 709)	(8 245)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(734)	(453)
Autres achats et charges	(1 292)	(1 438)
Total	**(12 953)**	**(10 856)**

21. Amortissements et provisions

	2021	2020
Dotations aux amort. des immo. incorporelles	-	(9)
Dotations aux amort. des immo. corporelles	(45)	(56)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions	-	(0)
Dotations d'exploitation	**(45)**	**(66)**
Reprise de dépréciations sur actif circulant	-	-
Reprises de provisions	-	-
Reprises d'exploitation	**-**	**-**

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Total	**(45)**	**(66)**

22. Produits et charges financiers

	2021	2020
Charges d'intérêts	(52)	(47)
Pertes de change	(68)	(75)
Dotations aux provisions	-	(83)
Autres charges financières	(1)	(3)
Charges financières	**(121)**	**(208)**
Dividendes	-	0
Reprises sur provisions financières	30	-
Autres produits financiers	39	4
Produits financiers	**69**	**4**
Résultat financier	**(52)**	**(204)**

Les charges d'intérêts correspondent principalement aux intérêts sur les prêts mentionnés ci-dessus (cf. note 13 - Emprunts et dettes financières).

Le montant figurant en Dotations aux provisions correspond à la dépréciation de l'avance en compte courant concédée à la société HELIOS 1, pour un montant de 83 K€ (voir note n°9).

23. Produits et charges exceptionnels

	2021	2020
Charges exceptionnelles	**-**	**-**
Plus-value de cession	200	2 562
Autres produits	90	-
Produits exceptionnels	**289**	**2 562**
Résultat exceptionnel	**289**	**2 562**

Le montant figurant en plus-value de cession correspond à la plus-value dégagée lors de l'opération d'échange des titres de la société Bolden avec les titres de la société RiverBank S.A. (voir note n° 4 Variations de périmètre).

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

24. Impôts sur les bénéfices

	2021	2020
Impôt courant	782	726
Impôts différés	25	(36)
Charge d'impôt en résultat	**807**	**690**

	2021	2020
Résultat avant impôts	2 965	2 243
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour #LaPiscine (26.5%)	786	628
Incidences des différences permanentes	58	126
Incidences des amort. sur incorporels et écarts d'acquisition	-	-
Incidences des différences et variations de taux	(63)	(64)
Activation de déficit/(non-activation de déficit et limitation)	-	-
Autres	26	-
Charge d'impôt effective sur le résultat	**807**	**690**

25. Résultats par action

Résultat par action - de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2021	2020
Bénéfice revenant au Groupe	2 300	4 017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	2 783 936	2 783 936
Résultat de base par action (en € par action)	**0,83**	**1,44**

Résultat par action - dilué

Le résultat par action dilué est identique au résultat par action compte tenu de l'absence d'instruments donnant droit à un accès différé au capital de la Société.

Le résultat courant (hors éléments exceptionnels) par action est de 0,76€ pour l'exercice 2021 et 0,52€ pour l'exercice 2020.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

26. Engagements

Engagements donnés

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société Margo Conseil, à hauteur d'une somme principale de 2 000 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, la banque conserve une retenue de 40 K€ sur un montant total d'emprunt de 800 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société A Capella Consulting, à hauteur d'une somme principale de 800 K€.

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, le Groupe s'est engagé à faire l'acquisition, à titre onéreux, de la totalité des titres que ces derniers possèdent, sur demande d'eux-mêmes ou de leurs ayant droit. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de l'acquisition ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

Engagements reçus

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, ces derniers se sont engagés à céder, à titre onéreux, la totalité des titres qu'ils possèdent au Groupe, sur demande de celle-ci. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de la cession ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

Le 26 Octobre 2020, la Société a signé une convention de gestion avec la société HELIOS 1, en contrepartie de l'avance en compte courant concédée. En cas de versement de dividendes par cette société, la convention prévoit que la distribution servira en priorité à rembourser chaque associé une partie de l'avance en compte courant qu'il a réalisé, au prorata du montant qu'il a apporté. Pour la Société, cela représente 33,94% des dividendes à percevoir. En cas de dissolution, le produit net de liquidation après remboursement aux associés du montant nominal et non amorti de leurs actions est réparti entre les associés selon la même proportion. Aucun dividende versé par cette société n'a été perçu au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

27. Plans d'options et de souscription d'actions

Au cours de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale de la société Margo a décidé l'émission, à titre gratuit, de 523 392 bons de souscription d'actions, donnant alors à leurs titulaires, le droit de souscrire, au moyen de chaque bon, une action nouvelle de la société Margo au prix de 1 euro par action. L'émission des bons de souscription a été réservée à des actionnaires nouveaux et leur souscription, prévue en totalité en numéraire.

Au cours de l'exercice 2019, 87 232 bons ont été exercés, donnant lieu à l'émission de 87 232 actions nouvelles et à l'augmentation du capital social de la société Margo de 87 232 euros.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Au 31 Décembre 2020, la totalité de ce plan a été attribuée et les options exerçables donnent droit à la souscription de 305 312 actions nouvelles. Ce plan ne prévoit pas l'ouverture de droit à la souscription de plus d'actions dans le futur.

Au cours de l'exercice 2018, la filiale Margo Consulting Ltd a consenti à un employé, un plan d'options de souscription d'actions avec condition de présence et de performance. Au 31 Décembre 2020, les options exerçables de ce plan ouvrent droit à la souscription de 1 129 actions nouvelles, au prix d'exercice de 4 livres sterling par action.

En Mars 2021, l'associé unique de la société Margo a décidé de l'attribution gratuite d'actions portant sur 44 000 actions nouvelles de la société Margo. La période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution est définitive se termine en Mars 2022.

Aucun autre nouveau plan n'a été consenti en 2021.

28. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les sociétés Cagiro, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France, et XRay Lima, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France. Les sociétés Cagiro, représentée par M. Olivier Hémar, et XRay Lima, représentée par M. Xavier Lagarrigue, exercent respectivement les mandats de Président et Directeur Général de la Société.

Les sociétés Cagiro et XRay Lima, ainsi que M. Olivier Hémar et M. Xavier Lagarrigue exercent des mandats de direction au sein des sociétés composant le Groupe. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, les transactions du Groupe avec les sociétés Cagiro et XRay Lima concernent ces mandats de direction et totalisent une charge pour le Groupe de 632 K€ (275K€ au titre de 2020).

Les sociétés Dusart Conseil, GH Conseil, MH CONSEIL, RL Investment, Gotham Conseil et Nugamma Conseil sociétés à responsabilité limitée immatriculées en France, détiennent des participations minoritaires dans certaines filiales du Groupe et exercent des mandats de direction au sein de ces mêmes filiales. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, les transactions du Groupe avec ces sociétés concernent des mandats sociaux au sein des sociétés du Groupe, et totalisent une charge pour le Groupe de 710 K€ (277 K€ au titre de 2020).

Aucune avance ou crédit n'a été accordé aux autres parties liées.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

Le tableau ci-dessous détaille les principales créances et dettes avec les parties liées, figurant dans les comptes consolidés présentés :

	2021	2020
Bolden	36	36
Clients et comptes rattachés	**36**	**36**
Autres créances et comptes régularisation	-	-
Total créances	**36**	**36**
Dusart Conseil	17	17
GH Conseil	17	17
XRay Lima	19	5
Cagiro	19	5
MH Conseil	24	-
RL Investment	10	-
Gotham Conseil	10	-
Fournisseurs et comptes rattachés	**115**	**44**
Total dettes	**115**	**44**

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

29. Evènements postérieurs à la date de clôture

En Janvier 2022, les sociétés A Capella Consulting, Code Busters et Margo Analytics ont transféré leurs sièges sociaux au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris, rejoignant les autres sociétés du Groupe, #LaPiscine, Margo et Margo Conseil.

En Février 2022, la société Margo a acheté la totalité des parts que détenait GH Conseil dans la société A Capella Consulting. Ces parts représentent 4.5% du capital de la société A Capella Consulting. Le Groupe porte ainsi sa participation dans la société A Capella Consulting de 76% à 80,5%. GH Conseil a également démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la société A Capella Consulting en Février 2022.

En Mars 2022, la période d'acquisition de l'attribution d'actions gratuites a pris fin, donnant lieu à l'émission de 44 000 actions nouvelles de la société Margo.

En Avril 2022, la filiale Margo Consulting Ltd a consenti à un employé, un plan d'options de souscription d'actions avec condition de présence et de performance. Les options de ce plan ouvrent droit à la souscription de 1 792 actions nouvelles, au prix d'exercice de 248 livres sterling par action.

Aucun autre événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, n'est intervenu entre le 1er Janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes.

DocuSign Envelope ID: 9F8B5A51-5053-4E6D-9F73-19963FDFC5F7

30. Périmètre de consolidation

		2021			2020		
Sociétés	**Pays**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**
#LaPiscine (consolidante)	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Segment Conseil							
A Capella Consulting	France	76%	76%	IG *	76%	76%	IG *
Code Busters	France	67%	67%	IG *			
Margo	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Analytics	France	67%	67%	IG *	67%	67%	IG *
Margo Conseil	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting	Royaume-Uni	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting Polska	Pologne	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Segment Software-as-a-Service							
Deep Algo	France	0,0%	0,0%		99,5%	99,5%	IG *

** IG : entité consolidée par Intégration Globale.*

31. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes pour les travaux relatifs à la certification des comptes consolidés s'élève à 22 K€.

DocuSigned by:
Olivier Hemar
26C4AB66589843B...

Rapport de gestion du Président

Réunion du 28 juin 2022 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de votre société, nous vous avons réunis pour vous rendre compte de l'activité de la société et des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Le 15 juin 2022, le Président a arrêté les comptes annuels de la société #LaPiscine au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés et desquels ressort des capitaux propres de 10 555 836 euros et un bénéfice net de l'exercice de 86 705 euros.

Le 15 juin 2022, le Président a également arrêté les comptes du groupe #LaPiscine au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés et desquels ressort des capitaux propres consolidés de 5 827 092 euros et un bénéfice net de l'exercice pour l'ensemble consolidé de 2 454 108 euros.

Activité de l'entreprise, du groupe et perspectives d'avenir

#LaPiscine est un groupe (ci-après le "Groupe") composé de plusieurs activités dans les domaines du conseil et du développement logiciel. La tête de groupe consolidante est la société holding #LaPiscine (ci-après la "Société"), Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros, dont le siège social est au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris (France). Elle détient et contrôle les filiales suivantes :

- Margo, société de holding qui elle-même détient
- A Capella Consulting, cabinet conseil en organisation spécialisée dans le secteur de l'assurance basé à Paris (France),
- Margo Analytics, cabinet conseil en IT spécialisé dans la Data basé à Paris (France),
- Code Busters, cabinet de conseil en IT spécialisé dans le développement logiciel et web basé à Paris (France),
- Margo Conseil, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Paris (France),
- Margo Consulting, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Londres (Royaume-Uni),
- Margo Consulting Polska, cabinet conseil en IT et en organisation basé à Varsovie (Pologne).

Les principales expertises du Groupe sont le développement logiciel, la data, la gestion de projets complexes et la transformation digitale des entreprises. Le Groupe se développe essentiellement en réalisant de la croissance organique grâce d'une part, à la conquête de nouvelles parts de marché auprès de clients grands comptes, et d'autre part, à la création de nouvelles filiales expertes dans leur domaine. Au cours de l'exercice 2021, le Groupe a ainsi réalisé une croissance organique de son chiffre d'affaires consolidé de 11,15%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de chaque secteur d'activité :

(en milliers d'euros)	2021	2020	Variation 2021/2020
Segment Conseil			
Chiffre d'affaires	37 915	34 101	11,2%
Résultat d'exploitation	3 052	2 606	17,1%
Segment Software-as-a Service			
Chiffre d'affaires	-	11	100,0%
Résultat d'exploitation	(35)	(159)	-77,8%

Au cours de l'exercice 2021, la société a mis fin à son activité de mise à disposition de locaux pour des événements auprès d'autres entreprises, ainsi qu'à son activité de mise à disposition de postes de travail aux sociétés du groupe. Les coûts résiduels de cette activité ont été facturés aux sociétés groupe. Les sociétés du groupe ont quitté les locaux sur lesquels s'appuyait cette activité en novembre 2021.

En novembre 2021, la société a déménagé son siège social au 1 rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris.

Le 31 décembre 2021, la société Deep Algo a été liquidée.

Dividendes mis au paiement au cours des trois dernières années

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes mis au paiement par la Société au cours des 3 derniers exercices :

- au titre de l'année 2018 : 0 euro,
- au titre de l'année 2019 : 0 euro,
- au titre de l'année 2020 : 0 euro.

Dépenses non déductibles

Conformément au Code Général des Impôts, nous vous informons qu'aucune dépense somptuaire n'est à mentionner pour la Société par le Président aux associés de la Société.

Dettes fournisseurs

Conformément aux dispositions de l'article D.441 I du Code du Commerce, nous vous présentons la décomposition du solde des factures reçues non réglées par la Société à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	7	3	0	1	7	11
Montant total des factures concernées HT	10 868,44	4 822,05	0,00	2 494,65	670,62	7 987,32
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	3,59%	1,59%	0,00%	0,82%	0,22%	2,64%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues	0	0	0	0	0	0
(C') Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou artcile L. 443-1 du code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels

Ce tableau ne prend pas en compte les dettes fournisseurs relatives à des factures des entreprises liées pour un montant de 109 747 euros HT.

Par ailleurs des factures non parvenues sont comptabilisées pour un montant de 52 407 euros HT.

Créances clients

Conformément aux dispositions de l'article D.441 I du Code du Commerce, nous vous présentons la décomposition du solde des factures émises, non réglées à la Société, à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu.

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) tranches de retard de paiement						
Montant total des factures concernées HT	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant total des factures exclues	- €	- €	- €	- €	- €	- €
(C') Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou artcile L. 443-1 du code du commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels	Délais contractuels

Ce tableau ne prend pas en compte les créances clients liées à des factures à des entreprises liées pour un montant créditeur de 300 239 euros HT.

Par ailleurs, des factures à établir sont comptabilisées pour un montant de 151 000 euros HT.

Situation des mandats

Commissaires aux comptes

Le mandat de commissaire aux comptes titulaire a été confié à PricewaterhouseCoopers, à la constitution de la Société en 2015 pour une durée de 6 exercices, et renouvelé en 2021 pour une nouvelle durée de 6 ans, jusqu'à l'exercice statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2026.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 2021, les associés ont désigné en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire la société RBA, sa mission commençant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et expirant à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026, avec pour mission complémentaire la certification des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et la certification des comptes sociaux déjà certifiés par le commissaire aux compte de la Société.

Conventions réglementées

La Société peut procéder à des avances en comptes courants à ses filiales. Lorsque ces avances sont rémunérées, elles portent intérêt au taux de 1% par an.

Les associés peuvent procéder à des avances en comptes courants à la Société. Ces avances en comptes courants sont non rémunérées.

Changements intervenus dans la présentation des comptes consolidés et dans le périmètre de consolidation

Le tableau ci-dessous détaille le périmètre de consolidation et les changements intervenus par rapport à l'exercice précédent.

		2021			2020		
Sociétés	**Pays**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**
#LaPiscine (consolidante)	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG **
Segment Conseil							
A Capella Consulting	France	76%	76%	IG *	76%	76%	IG *
Code Busters	France	67%	67%	IG *			
Margo	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Analytics	France	67%	67%	IG *	67%	67%	IG *
Margo Conseil	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting	Royaume-Uni	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting Polska	Pologne	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Segment Software-as-a-Service							
Deep Algo	France	0,0%	0,0%		99,5%	99,5%	IG *

* IG : entité consolidée par Intégration Globale.

Au cours de l'exercice 2021, la société Deep Algo a été liquidée et est donc sortie du périmètre de consolidation.

Prise de contrôle

Le 6 avril 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire (67%) dans la société Code Busters pour 200 K€. Cette société est spécialisée dans le conseil et la prestation de services dans le domaine du développement logiciel et web, et a démarré son activité opérationnelle au cours du deuxième trimestre 2021.

Aucune autre prise de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice.

Stock options

Conformément aux dispositions de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 et aux dispositions prévues aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de Commerce, sur renvoi de l'article L.227-1 alinéa 3, nous vous informons qu'aucune opération d'options d'achat et de souscription d'actions n'a été réalisée par la Société, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, n'est intervenu entre le 1er janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes soumis à l'approbation des associés lors de la réunion de l'assemblée générale du 28 juin 2022.

Activité en matière de Recherche et Développement de la Société

La Société n'a pas mené d'activité de R&D en propre sur l'année 2021.

Affectation du résultat

Les comptes annuels font apparaître un bénéfice de 86.705,42 euros. Ainsi, le bénéfice distribuable se décompose comme suit :

Bénéfice de l'exercice	86.705,42 €
+ Report à nouveau créditeur	1.975.995,93 €
Soit un bénéfice distribuable de :	2.062.701,35 €

Il est proposé d'affecter ce bénéfice distribuable de la manière suivante :

- 4.335,27 euros au titre de la réserve légale,
- distribution d'un dividende global de 2.058.366,08 €, soit environ 0,74 € par action ;

Le dividende serait mis en paiement à compter de l'assemblée générale et au plus tard le 30 septembre 2022.

Le paiement du dividende serait effectué comme suit :

- par voie de remise de 545.984 actions de la société RiverBank S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social, sont le siège social est situé 5, boulevard Royal, L – 2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202096, d'une valeur globale de 2.058.359,68 €
- par versement d'une somme de 6,40 €

A la suite de ces affectations, le compte de réserve légale serait porté à 137.670,31 € et le compte report deviendrait nul.

Distribution d'une somme prélevée sur la prime d'émission

Par ailleurs, nous vous proposons de procéder à une distribution exceptionnelle d'une somme de 1.132.990,56 prélevée sur le compte de prime d'émission qui, au 31 décembre 2021 s'élève à un montant de 5.575.864 €.

Le dividende serait mis en paiement à compter de l'assemblée générale et au plus tard le 30 septembre 2022.

Ce versement sera effectué par voie de remise de 300.528 actions de la société RiverBank S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social, sont le siège social est situé 5, boulevard Royal, L – 2449 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B202096, d'une valeur globale de 1.132.990,56 €.

A la suite de cette distribution, le compte de prime d'émission serait ramené à 4.442.873,44 €.

Nous vous invitons à approuver les comptes annuels de l'exercice clos tels qu'ils vous sont présentés ainsi que les résolutions proposées à votre réunion du 28 juin 2022.

Le Président
Cagiro
représentée par son gérant
Olivier Hémar

#LaPiscine

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

RBA
5 Rue de Prony
75017 - Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Aux Associés
#LaPiscine
1, Rue de Saint-Pétersbourg
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associes, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société #LaPiscine relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont portées sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Paris, le 24 juin 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	RBA
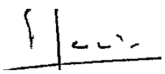	
François Jaumain	Robert Bellaïche

Etats financiers consolidés

Exercice 2021

#LaPiscine - Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros
Siège social : 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris - RCS Paris B 808 489 033

Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Ecarts d'acquisition	5	160	114
Autres immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles	6	51	64
Immobilisations financières	7	2 796	2 619
Titres mis en équivalence	7	-	-
Actif immobilisé		**3 008**	**2 797**
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	8	6 772	5 364
Autres créances et comptes de régularisation	9	1 894	1 146
Valeurs mobilières de placement		-	-
Instruments de trésorerie		-	-
Disponibilités	10	4 013	4 393
Actif circulant		**12 679**	**10 902**
Actif total		**15 687**	**13 700**

Passif

(en milliers d'euros)	Note	31/12/2021	31/12/2020
Capital social	11	8 360	8 360
Primes et réserves consolidées		(5 154)	(9 073)
Résultat net part du groupe		2 300	4 017
Ecart de conversion		(3)	(40)
Capitaux propres - part du groupe		**5 502**	**3 263**
Intérêts minoritaires		325	186
Capitaux propres		**5 827**	**3 449**
Provisions	12	**-**	**-**
Emprunts et dettes financières	13	1 568	2 879
Fournisseurs et comptes rattachés	14	2 389	2 236
Autres dettes et comptes de régularisation	15	5 903	5 136
Dettes		**9 860**	**10 251**

Passif total	**15 687**	**13 700**

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2021	2020
Chiffre d'affaires	18	37 915	34 113
Autres produits d'exploitation		57	131
Charges de personnel	19	(21 267)	(20 113)
Autres charges d'exploitation	20	(12 953)	(10 856)
Impôts et taxes		(690)	(762)
Dotations aux amortissements et provisions	21	(45)	(66)
Résultat d'exploitation		**3 017**	**2 447**
Produits financiers		69	4
Charges financières		(121)	(208)
Résultat financier	22	**(52)**	**(204)**
Résultat courant des entreprises intégrées		**2 965**	**2 243**
Produits exceptionnels	23	289	2 562
Charges exceptionnelles		-	-
Résultat exceptionnel		**289**	**2 562**
Impôts sur les résultats	24	(781)	(690)
Résultat net des entreprises intégrées		**2 473**	**4 115**
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-	-
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(19)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		**2 454**	**4 115**
- dont part du Groupe		2 300	4 017
- dont part des intérêts minoritaires		154	98
Résultats par action : résultats revenant au groupe (en € par action)	25		
- de base		0,83	1,44
- dilué		0,83	1,44

Variation des capitaux propres consolidés

	Note	Part du groupe						
		Capital	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 01/01/2020		**8 360**	**(9 699)**	**786**	**(10)**	**(563)**	**184**	**(379)**
Affectation du résultat		-	786	(786)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	4 017	-	4 017	99	4 116
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués		-	-	-	-	-	(113)	(113)
Variation des taux de change		-	20	-	(30)	(10)	-	(10)
Variation de périmètre		-	(181)	-	-	(181)	16	(165)
Autres mouvements		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2020		**8 360**	**(9 073)**	**4 017**	**(40)**	**3 263**	**186**	**3 449**
Solde au 01/01/2021		**8 360**	**(9 073)**	**4 017**	**(40)**	**3 263**	**186**	**3 449**
Affectation du résultat		-	4 017	(4 017)	-	-	-	-
Résultat de l'exercice		-	-	2 300	-	2 300	154	2 454
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes distribués		-	-	-	-	-	(82)	(82)
Variation des taux de change		-	(41)	-	37	-	-	-
Variation de périmètre		-	(56)	-	-	(56)	65	9
Autres mouvements		-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2021		**8 360**	**(5 154)**	**2 300**	**(3)**	**5 503**	**324**	**5 827**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Note	2021	2020
Résultat net des sociétés intégrées		**2 454**	**4 115**
Charges nette d'intérêts		-	44
Amortissements, dépréciations et provisions		41	94
Variation des impôts différés		(1)	(36)
Plus-values de cession		(158)	(2 562)
QP de résultats des sociétés mises en équivalence		-	-
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		**2 336**	**1 655**
Incidence de la variation des stocks et en-cours		-	-
Incidence de la variation des clients et autres débiteurs		(1 377)	601
Incidence de la variation des fournisseurs et autres créditeurs		163	660
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		**(1 214)**	**1 261**
Flux net de trésorerie généré par l'activité		**1 123**	**2 917**
Acquisition d'immobilisations		(55)	(16)
Cession d'immobilisations		4	0
Incidence des variations de périmètre		-	(232)
Variation nette des placements court terme		-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		**(51)**	**(248)**
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(82)	(113)
Augmentation de capital en numéraire		-	-
Emissions d'emprunts		4	600
Remboursement d'emprunts		(1 403)	(653)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		**(1 480)**	**(166)**
Incidence de la variation des cours de devises		29	(74)
Variation de trésorerie		**(380)**	**2 429**
Trésorerie d'ouverture		4 393	1 964
Trésorerie de clôture		4 013	4 393

Notes aux comptes consolidés

1. Informations générales

#LaPiscine est un groupe (ci-après le "Groupe") composé de plusieurs activités dans les domaines du conseil et du développement logiciel. La tête de groupe consolidante est la société holding #LaPiscine (ci-après la "Société"), Société par Actions Simplifiée au capital de 2 783 936 euros, dont le siège social est au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris (France). Elle détient et contrôle les filiales suivantes :

- Margo, société de holding qui elle-même détient
- A Capella Consulting, cabinet conseil en organisation spécialisée dans le secteur de l'assurance basé à Paris (France),
- Code Busters, cabinet de conseil en IT organisé en communautés de développeurs basé à Paris (France),
- Margo Analytics, cabinet conseil en IT spécialisé dans la Data basé à Paris (France),
- Margo Conseil, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Paris (France),
- Margo Consulting, cabinet de conseil en IT et en organisation basé à Londres (Royaume-Uni),
- Margo Consulting Polska, cabinet conseil en IT et en organisation basé à Varsovie (Pologne).

Les principales expertises du Groupe sont le développement logiciel, la data, la gestion de projets complexes et la transformation digitale des entreprises. Le Groupe se développe essentiellement en réalisant de la croissance organique grâce d'une part, à la conquête de nouvelles parts de marché auprès de clients grands comptes, et d'autre part, à la création de nouvelles filiales expertes dans leur domaine. Au cours de l'exercice 2021, le groupe a ainsi réalisé une croissance organique de son chiffre d'affaires de 11%.

L'un des faits marquants de l'exercice 2021 a été l'acquisition de Code Busters (cf. note 4 - Variations de périmètre). Cette société s'organise en communauté de développeurs, attirant ainsi les meilleurs talents. Cette acquisition s'inscrit donc parfaitement dans la continuité du développement du Groupe.

En Novembre 2021, les sociétés #LaPiscine, Margo et Margo Conseil ont quitté les locaux du 9, Rue Christophe Colomb 75008 Paris pour installer leurs sièges sociaux au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris. Ces nouveaux locaux en open-space sont mieux adaptés à l'organisation du travail du Groupe et permettent au Groupe de réaliser des économies significatives.

En Décembre 2021, la société Deep Algo a cessé son activité et a été liquidée au 31 Décembre 2021.

L'épidémie de Covid-19 a été l'autre fait marquant de l'exercice. A partir de la fin du premier trimestre 2020, les sociétés du Groupe ont été contraintes d'adapter leur organisation aux conditions sanitaires pendant la pandémie. Dans un premier temps, le volume d'affaires a notablement diminué. Puis dans un deuxième temps, à partir de Septembre, le Groupe a bénéficié d'une reprise de l'activité qui est rapidement revenue à un niveau habituel. Grâce notamment à la poursuite de l'activité en télétravail, aux mesures d'aides décidées par le gouvernement et à la diversité des secteurs géographiques du Groupe, cette pandémie n'a pas eu de conséquence significative sur les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021. De plus, dans le cadre du dispositif exceptionnel de soutien aux entreprises, la société Margo a souscrit en 2020 à deux prêts garantis par l'Etat auprès de la BPI et de Neuflize OBC, pour 300 K€ chacun, pour être en capacité d'apporter des liquidités à ses filiales. Compte tenu de la bonne tenue de l'activité des filiales, la société Margo a procédé au remboursement de ces prêts à leurs échéances en 2021.

Ces comptes consolidés ont été établis pour l'exercice de douze mois clos le 31 Décembre 2021. Ils ont été arrêtés par le Président de la société #LaPiscine le 17 Juin 2021.

Ces états financiers consolidés sont établis selon le principe de continuité d'exploitation. Dans le contexte de pandémie de COVID-19 et de son incertitude inhérente, le Groupe a réagi efficacement face à la crise comme le démontre le résultat des mesures prises pour contrôler les coûts et préserver la trésorerie, ainsi que la solidité de la reprise du Groupe durant la seconde moitié de l'exercice. La direction du Groupe a ainsi évalué les prévisions de trésorerie futures du Groupe, ses liquidités et financements disponibles, et a conclu qu'il n'existait pas d'indicateur financier ou autre présentant des incertitudes significatives susceptibles de remettre en question la capacité du Groupe à faire face à ses obligations dans un avenir proche et, en particulier, au cours des 12 prochains mois. Sur la base de cette évaluation, la Direction a considéré qu'il était approprié d'appliquer le principe de continuité d'exploitation pour la préparation des états financiers consolidés.

Ils sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, les comptes consolidés ont été établis conformément à la permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

2.1. Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC no 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 Décembre.

2.2. Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- toutes les opérations, les soldes et les résultats d'opérations intragroupes sont éliminés.

Le périmètre de consolidation est présenté à la note n°30.

2.3. Exercices présentés et application rétrospective

Pour l'élaboration des premiers états financiers consolidés, le Groupe a fait le choix de présenter des comptes comparatifs complets.

Conformément aux dispositions de l'avis CNC n° 97-06 du 18 Juin 1997 et de l'article 122-3 du PCG, la première application du règlement CRC n° 99-02 a été réalisée de manière rétrospective, comme si le règlement CRC n° 99-02 avait toujours été appliqué.

Les comptes comparatifs ont été retraités de manière rétrospective en utilisant les règles et méthodes comptables en vigueur au 31 Décembre 2020. L'exemption à l'application rétrospective a été retenue pour le traitement de l'acquisition d'A Capella Consulting en 2018, pour laquelle les actifs acquis et les passifs repris ont été enregistrés à leur valeur comptable (la différence entre le prix d'acquisition et l'actif net comptable étant enregistrée en capitaux propres). L'impact de cette exemption sur les capitaux propres consolidés est de 1 251 K€ à la baisse dans le bilan d'ouverture présenté, soit le 1er Janvier 2019.

Les ajustements résultant de l'application rétrospective du règlement CRC n° 99-02 sont comptabilisés en capitaux propres dans le bilan d'ouverture présenté, soit le 1er Janvier 2019. L'impact sur les capitaux propres consolidés de cette application rétrospective a un impact total à la hausse de 17 K€, soit :

- 1 K€ pour l'inscription au bilan du preneur des contrats de location-financement ;
- 16 K€ pour l'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires.

2.4. Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles. La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.

2.5. Conversion des opérations en devises

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Groupe.

Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
- et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat en perte et ou produit de cession.

2.6. Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Écarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition est amorti linéairement, généralement sur une durée de 10 ans, reflétant ainsi sa durée d'utilisation limitée estimée selon la nature des activités opérationnelles acquises. Par ailleurs, en cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué.

Lorsque la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités (voir n°2.9 pour plus de détails). Les différentes entités juridiques filiales du Groupe représentent chacune une unité génératrice de trésorerie.

2.7. Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Mobilier, agencement et équipements : 3-8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n°2.8).

2.8. Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes…), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés, le cas échéant, des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence. Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10. Stocks et travaux en cours

Le Groupe n'a comptabilisé aucun stock ou travail en cours sur l'exercice.

2.11. Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.12. Instruments financiers à terme

Positions ouvertes isolées

Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 Décembre 2020 - comme au 31 Décembre 2019 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

Sur les instruments dérivés de couverture, voir n° 2.18.

2.13. Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités et les dépôts bancaires à vue.

2.14. Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.15. Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.16. Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.17. Engagements de retraite

Aucune provision d'indemnité de départ à la retraite n'est comptabilisée dans les comptes.

Compte tenu de l'âge moyen des salariés et du rythme de rotation du personnel, l'engagement actuel lié aux indemnités de départ à la retraite est non-significatif.

2.18. Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;
- le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

2.19. Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour litige sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.

Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20. Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :

- réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
- et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Les principaux produits issus des activités de Groupe sont comptabilisés de la manière suivante :

Conseil

Le Groupe vend des services de conseil qui entrent dans le cadre de contrats facturés sur la base du temps et des ressources ou de contrats à forfait.

Les produits découlant des contrats facturés sur la base du temps et des ressources sont comptabilisés aux taux horaire ou journalier contractuels de la main d'œuvre au fur et à mesure que les heures sont travaillées et que les coûts directs sont engagés.

Les produits liés aux contrats à forfait sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement des travaux, qui prévoit que les produits soient généralement comptabilisés sur la base du rapport entre les services réalisés et le total des services à fournir. Lorsque les circonstances conduisent à un changement de l'estimation initiale des produits, des coûts ou du degré d'avancement, l'estimation est révisée.

Ces révisions peuvent donner lieu à une augmentation ou une diminution des produits ou des coûts estimés et sont comptabilisées au compte de résultat de la période durant laquelle la Direction prend connaissance de ces circonstances.

Software-as-a-Service (SaaS)

Le Groupe commercialise l'accès en ligne à sa solution de visualisation des algorithmes en mode Software-as-a-Service (SaaS). Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur le mois pendant lequel l'accès à sa solution est effectif.

2.21. Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions:

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22. Critères retenus pour identifier les produits et charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à ne pas permettre la juste appréciation de la performance du Groupe.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée.

Ils peuvent comprendre par exemple :

- les plus-values ou moins-values de cession − ou les dépréciations − significatives et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23. Application des méthodes préférentielles

Le Groupe a opté pour l'application des méthodes préférentielles suivantes énoncées au § 300 du règlement CRC n° 99-02 :

- L'inscription au bilan du preneur des contrats de location-financement ;

- L'étalement sur la durée de vie de l'emprunt des frais d'émission et des primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires ;
- La comptabilisation des produits à l'avancement pour les contrats à long terme ;
- L'enregistrement en résultat consolidé des écarts de conversion figurant dans les comptes individuels des entreprises consolidées. L'impact sur le résultat consolidé de l'application de cette méthode préférentielle a un impact de 5 K€ au 31 Décembre 2021 et de 13K€ au 31 Décembre 2020.

La méthode préférentielle suivante n'a pas été choisie par le Groupe :

- La comptabilisation d'une provision pour les engagements de retraite et avantages similaires (cf. note 2.17 - Engagements de retraite).

3. Changements comptables

Aucun changement de méthode comptable ayant un impact sur les comptes présentés n'est à signaler.

La préparation de ces comptes consolidés ne conduit pas la Direction du Groupe à effectuer des estimations significatives et à formuler des hypothèses de nature à affecter matériellement les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent.

4. Variations de périmètre

Acquisitions

Le 6 avril 2021, le Groupe a pris une participation majoritaire (67%) dans la société Code Busters pour 200K€. Cette société est spécialisée dans le conseil et la prestation de services IT et s'organise en communauté de développeurs, attirant ainsi les meilleurs talents. Elle a démarré son activité opérationnelle au cours du deuxième trimestre 2021.

Prix d'acquisition	200
Juste valeur des actifs nets acquis	135
Ecart d'acquisition	**65**

L'écart d'acquisition est attribuable au capital humain de la société acquise et aux synergies importantes attendues de cette acquisition. L'écart d'acquisition a été analysé comme ayant une durée d'utilisation limitée, d'une durée estimée à 10 ans, et est donc amorti sur cette durée. Un test de dépréciation sera effectué lorsqu'un indice de perte de valeur aura été identifié. La durée d'utilisation limitée a été déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'acquisition, son caractère stratégique, tout en tenant compte d'une nouvelle activité en cours de démarrage.

Cessions

Le 22 Avril 2020, l'opération engagée en Novembre 2019 d'échange de titres de la société Bolden a été finalisée. Aux termes de l'opération, la Société a cédé la totalité de ses titres de la société Bolden en échange de titres de la société RiverBank S.A. Les titres reçus dans l'échange représentaient 2,49% du capital de la société RiverBank S.A. Le montant de la plus-value dégagée lors de l'opération s'élève à 2 562 K€ (2 500 K€ après impôts et correspond à la valeur des

titres RiverBank dans le cadre de l'échange, les titres précédemment mis en équivalence par le Groupe ayant une valeur comptable nulle).

Suite à l'assemblée générale 2021 de Riverbank, une allocation complémentaire de titres Riverbank a été perçue par les anciens actionnaires Bolden.. Dans ce cadre, #LaPiscine a reçu 49 438 actions.

5. Immobilisations incorporelles

Ecarts d'acquisition

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Ecarts d'acquisitions	114			65		179
Amortissements	-	(19)				(19)
Provisions pour dépréciation	-					-
Total valeurs nettes	**114**	**(19)**	**-**	**65**	**-**	**160**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Le 6 avril 2021, le Groupe a pris le contrôle de la société Code Busters – cf note 4 ci-dessus. L'écart d'acquisition en résultant (65 K€) est amorti. Aucun indice de perte de valeur n'ayant été identifié, un test de dépréciation n'a pas été requis.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux groupes d'actifs au niveau desquels ils sont gérés et leurs performances suivies à savoir, dans le cas du Groupe, au niveau du secteur d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités. Le tableau ci-dessous résume l'affectation, en valeurs nettes, des écarts d'acquisition aux secteurs :

	2021		2020	
	Conseil en IT et en organisation	Software-as-a-Service	Conseil en IT et en organisation	Software-as-a-Service
France	160	-	114	-
Pologne	-	-	-	-
Royaume-Uni	-	-	-	-
Total	**160**	**-**	**114**	**-**

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Mobilier, agencements et équipements	473	31	(141)	-	3	367
Total valeurs brutes	**473**	**31**	**(141)**	**-**	**3**	**367**
dont crédit-bail						
Amortissements et dépréciations						
Mobiliers, agencements et équipements	(409)	(45)	139	-	-	(315)
Total amortissements et dépréciations	**(409)**	**(45)**	**139**	**-**	**-**	**(315)**
dont crédit-bail						-
Valeurs nettes	**64**	**(14)**	**(2)**	**-**	**3**	**51**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits-baux portent principalement sur les matériels ou outillages.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

Immobilisations financières

	01/01/2021	Acquisitions / DAP *	Diminutions / RAP **	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2021
Prêts, cautionnement et autres créances	57	19			0	77
Titres de participation non-consolidés	2 562	158				2 720
Total valeurs nettes	**2 619**	**177**	**-**	**-**	**0**	**2 796**

** DAP : Dotation aux Amortissements et aux Provisions.*
*** RAP : Reprise d'Amortissements ou de Provisions.*

Le montant figurant en Prêts, cautionnement et autres créances comprend notamment 40 K€ de retenue de garantie de l'emprunt bancaire signé le 18 Décembre 2018.

Le 22 Avril 2020, la Société a reçu en contrepartie de la cession de la totalité de ses titres de la société Bolden, des titres de la société RiverBank S.A. (cf. note 4 - Variations de périmètre). Les titres reçus ont été comptabilisés pour un montant de 2 562 K€ euros, la valeur retenue lors de l'échange de titres. Ces titres représentaient 2,49% du capital de la société RiverBank S.A. et sont comptabilisés en immobilisations financières. Sur la base d'opérations en capital

récentes sur la société RiverBank S.A. et du cours retenu pour l'émission des titres RiverBank S.A., il a été déterminé que la valeur d'inventaire n'était pas inférieure à la valeur comptable.

Suite à l'assemblée générale 2021 de Riverbank, une allocation complémentaire de titres Riverbank a été perçue par les anciens actionnaires Bolden.. Dans ce cadre, #LaPiscine a reçu 49 438 actions pour un montant de 158K€.

Aucune dépréciation de titres n'a donc été constituée au 31 Décembre 2021.

8. Clients et comptes rattachés

	2021	2020
Créances clients	2 403	2 215
Dépréciations	-	-
Créances clients nettes	**2 403**	**2 215**
Factures à établir	4 369	3 148
Total clients et comptes rattachés	**6 772**	**5 364**

Margo Conseil, filiale du Groupe, cède une partie de ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage signé en 2017. L'encours de cession maximum autorisé est de 1 800 K€. L'encours cédé est non garanti. La gestion du recouvrement est déléguée par le prestataire d'affacturage à Margo Conseil et les cessions de créances sont non-notifiées aux clients concernés.

En octobre 2021, le contrat d'affacturage a été mis en sommeil. Au 31/12/2021, aucune créance n'est donc cédée

	2021	2020
< 1 an	6 772	5 364
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
Total clients et comptes rattachés	**6 772**	**5 364**

Au 31 Décembre 2021, des créances d'un montant de 604 K€ (494 K€ au 31 Décembre 2020) de valeur nominale étaient échues et non dépréciées. Ces créances se rapportent à un nombre limité de clients, institutions financières de premier rang, ne présentant pas de risque particulier de défaillance.

9. Autres créances et comptes de régularisation

	2021	2020
Créances sur personnel et org. sociaux	5	6
Créances fiscales hors IS	1 294	488

Etat, impôt sur les bénéfices	-	-
Impôts différés - actif (n° 16)	97	72
Charges constatées d'avance	274	364
Créances sur les parties liées (n° 27)	42	14
Autres créances	181	202
Total créances et comptes de régularisation	**1 894**	**1 146**

Toutes les créances sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir ci-après et n° 16).

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, la Société a concédé à la société HELIOS 1 une avance en compte courant d'un montant de 83 K€, pour une durée de 5 ans. Compte tenu de l'incertitude sur la capacité de la société HELIOS 1 à rembourser cette créance à l'échéance, une dépréciation d'un montant équivalent à la totalité de cette créance a été constatée.

Au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, aucune autre dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

	2021	**2020**
< 1 an	1 894	1 144
Entre 1 et 5 ans	-	2
> 5 ans	-	-
Total autres créances	**1 894**	**1 146**

10. Valeurs mobilières de placement, disponibilités et instruments de trésorerie

	2021	**2020**
Liquidités	4 013	4 393
Valeurs mobilières de placement	-	-
Total disponibilités et VMP	**4 013**	**4 393**

11. Capital social

Le capital social de la Société s'élève à 2 783 936 euros et se décompose en 2 783 936 actions de 1 euro de nominal chacune. Il est conjointement détenu par les sociétés Cagiro et XRay Lima, Sociétés à Responsabilité Limitée immatriculées en France.

12. Provisions

Aucune provision n’a été comptabilisée sur les deux exercices présentés.

13. Emprunts et dettes financières

13.1. Variation de emprunts

	Emprunts bancaires	*dont crédits-bails*	Découverts bancaires	Autres emprunts et dettes	Total
Au 01/01/2021	**2 873**	*3*		**6**	**2 879**
Augmentation	10				10
Diminution	(1 320)			(1)	(1 321)
Variation de périmètre	-				-
Ecarts de conversion	-				-
Autres	-				-
Au 31/12/2021	**1 562**	***3***	**-**	**6**	**1 568**

Dans le cadre des mesures d'urgence de soutien aux entreprises pour faire face à la pandémie de COVID-19 mises en place par le gouvernement, le Groupe a souscrit en 2020 deux prêts garantis par l'Etat. Chacun de ces deux prêts portaient sur un montant de 300 K€, et ont été remboursés en Juillet et Septembre 2021.

13.2. Échéanciers des emprunts

	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Autres emprunts et dettes	Total
< 1 an	722			722
Entre 1 an et 5 ans	840			840
> 5 ans	-			-
Total	**1 562**	**0**	**0**	**1 562**

13.3. Emprunts bancaires

	2021	2020
A taux fixe	561	1 321
avec une date d'échéance à moins d'un an	*161*	*761*
avec une date d'échéance à plus d'un an	*400*	*560*
A taux variable	1 001	1 555
avec une date d'échéance à moins d'un an	*561*	*555*
avec une date d'échéance à plus d'un an	*440*	*1 000*

L'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, d'un montant de 2 000 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2018 et 2023. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,90%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 600 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux fixe de 2,09%. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 560 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, d'un montant de 800 K€, a des échéances qui s'étalent entre 2019 et 2024. Il porte intérêts au taux EURIBOR 3 mois majoré de 1,80%, étant précisé que si l'EURIBOR 3 mois est inférieur à zéro, l'EURIBOR 3 mois est réputé égal à zéro. Au 31 Décembre 2021, le capital restant dû s'élève à 400 K€.

L'emprunt bancaire contracté le 28 Juillet 2020, d'un montant de 300 K€, arrive à échéance en Juillet 2021. Il porte intérêts au taux fixe de 0,05%. Il a été intégralement remboursé en juillet 2021.

L'emprunt bancaire contracté le 2 Septembre 2020, d'un montant de 300 K€, arrive à échéance en Septembre 2021. Il ne porte pas intérêt. Il a été intégralement remboursé en septembre 2021.

14. Fournisseurs et comptes rattachés

	2021	2020
Fournisseurs	1 881	1 863
Factures non parvenues	508	372
Total fournisseurs et comptes rattachés	**2 389**	**2 236**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

15. Autres dettes et comptes de régularisation

	2021	2020
Dettes sociales	2 942	2 909
Dettes fiscales	2 796	1 968
Impôts différés - passif (n° 16)	-	-
Autres dettes	165	98
Dettes sur les parties liées (n° 27)	-	-
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	-	161
Total dettes et comptes de régularisation	**5 903**	**5 136**

Toutes les dettes sont dues dans l'année suivant la date de clôture à l'exception des créances d'impôts différés (voir note n° 16).

16. Impôts différés

	2021	2020
Différences temporaires	97	72
Crédits d'impôts		
Reports fiscaux déficitaires		
Total des impôts différés nets	**97**	**72**
Actifs d'impôts différés	97	72
Passifs d'impôts différés		
Total des impôts différés nets	**97**	**72**

17. Instruments financiers

17.1. Gestion du risque de change

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays. En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

Le Groupe couvre le risque de change sur les titres, créances et disponibilités en devises étrangères, à l'aide de contrats de change à terme non-délivrable. Le tableau ci-après donne, pour les instruments dérivés hors bilan de change à terme détenus par le Groupe, les montants notionnels de devises et la juste valeur en euros à la date de clôture de l'exercice. Ces contrats prévoient un règlement en euros du différentiel entre le cours garanti et le cours de règlement, sans livraison ou réception de devise étrangère.

	GBP	PLN
Montants notionnels en devise des contrats de change à terme	562	2 250
Juste valeur en euros des contrats de change à terme	(8)	(9)

17.2. Gestion des covenants

Le contrat de prêt d'un montant de 2 000 K€, conclu le 22 Décembre 2017 par la Société, prévoit une clause de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios, sur la base des chiffres consolidés, suivant :

- Ratio de levier : Dette brute / EBITDA ≤ 2 au 31 Décembre 2018 puis 1,5 les années suivantes ;
- Trésorerie ≥ 200 K€ à compter du 31 Décembre 2018 et pendant toute la durée du prêt.

Le contrat de prêt d'un montant de 800 K€, conclu le 21 Décembre 2018 par la Société, prévoit une clause de remboursement anticipé en cas de non-respect des ratios, sur la base des chiffres consolidés, suivant :

- Ratio de levier : Dette brute / EBITDA ≤ 1,6 à partir du 31 Décembre 2019 ;
- Trésorerie ≥ 360 K€ à compter du 31 Décembre 2019 et pendant toute la durée du prêt.

Au 31 Décembre 2021, ces ratios sont respectés.

18. Information sectorielle

Information sectorielle par secteur d'activité

Au 31 Décembre 2021, le Groupe est structuré autour de deux principaux secteurs d'activités :

- le conseil en IT et en management,
- le Software-as-a-Service (SaaS).

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont détaillés ci-après.

	Conseil en IT et management	Software-as-a-Service	Total
Chiffre d'affaires	37 915	0	**37 915**
Résultat d'exploitation	3 052	(35)	**3 017**
Immobilisations	288	0	**288**

Les résultats par secteur d'activité pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont détaillés ci-après.

	Conseil en IT et management	Software-as-a-Service	Total
Chiffre d'affaires	34 101	11	**34 113**
Résultat d'exploitation	2 606	(159)	**2 447**
Immobilisations	236	0	**236**

Information sectorielle par secteur géographique

Le pays d'origine de la Société, où sont situées les principales entités opérationnelles, est la France. Le Groupe réalise l'intégralité de ses ventes dans les pays de la zone euro et au Royaume-Uni. Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2021 sont détaillés ci-après.

	France	Pologne	Royaume-Uni	Total
Chiffre d'affaires	32 605	1 960	3 351	**37 915**
Résultat d'exploitation	1 976	138	903	**3 017**
Immobilisations	2 844	6	0	**2 850**

Les immobilisations (corporelles, incorporelles et financières) sont présentées pour leur valeur nette.

Les résultats par secteur géographique pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 sont détaillés ci-après.

	France	Pologne	Royaume-Uni	Total
Chiffre d'affaires	29 568	1 878	2 667	**34 113**
Résultat d'exploitation	1 620	27	717	**2 364**
Immobilisations	2 787	3	7	**2 797**

19. Personnel et effectifs

	2021	2020
Charges de personnel	**(21 267)**	**(20 113)**
Cadres	252	255
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés et ouvriers	0	0
Effectif moyen	**252**	**255**

20. Autres charges d'exploitation

	2021	2020
Achats d'études, de prestations de services et achats non-stockables	(1 218)	(719)
Sous-traitance	(9 709)	(8 245)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	(734)	(453)
Autres achats et charges	(1 292)	(1 438)
Total	**(12 953)**	**(10 856)**

21. Amortissements et provisions

	2021	2020
Dotations aux amort. des immo. incorporelles	-	(9)
Dotations aux amort. des immo. corporelles	(45)	(56)
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions	-	(0)
Dotations d'exploitation	**(45)**	**(66)**
Reprise de dépréciations sur actif circulant	-	-
Reprises de provisions	-	-
Reprises d'exploitation	**-**	**-**

Total	**(45)**	**(66)**

22. Produits et charges financiers

	2021	2020
Charges d'intérêts	(52)	(47)
Pertes de change	(68)	(75)
Dotations aux provisions	-	(83)
Autres charges financières	(1)	(3)
Charges financières	**(121)**	**(208)**
Dividendes	-	0
Reprises sur provisions financières	30	-
Autres produits financiers	39	4
Produits financiers	**69**	**4**
Résultat financier	**(52)**	**(204)**

Les charges d'intérêts correspondent principalement aux intérêts sur les prêts mentionnés ci-dessus (cf. note 13 - Emprunts et dettes financières).

Le montant figurant en Dotations aux provisions correspond à la dépréciation de l'avance en compte courant concédée à la société HELIOS 1, pour un montant de 83 K€ (voir note n°9).

23. Produits et charges exceptionnels

	2021	2020
Charges exceptionnelles	**-**	**-**
Plus-value de cession	200	2 562
Autres produits	90	-
Produits exceptionnels	**289**	**2 562**
Résultat exceptionnel	**289**	**2 562**

Le montant figurant en plus-value de cession correspond à la plus-value dégagée lors de l'opération d'échange des titres de la société Bolden avec les titres de la société RiverBank S.A. (voir note n° 4 Variations de périmètre).

24. Impôts sur les bénéfices

	2021	2020
Impôt courant	782	726
Impôts différés	25	(36)
Charge d'impôt en résultat	**807**	**690**

	2021	2020
Résultat avant impôts	2 965	2 243
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour #LaPiscine (26.5%)	786	628
Incidences des différences permanentes	58	126
Incidences des amort. sur incorporels et écarts d'acquisition	-	-
Incidences des différences et variations de taux	(63)	(64)
Activation de déficit/(non-activation de déficit et limitation)	-	-
Autres	26	-
Charge d'impôt effective sur le résultat	**807**	**690**

25. Résultats par action

Résultat par action - de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

	2021	2020
Bénéfice revenant au Groupe	2 300	4 017
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	2 783 936	2 783 936
Résultat de base par action (en € par action)	**0,83**	**1,44**

Résultat par action - dilué

Le résultat par action dilué est identique au résultat par action compte tenu de l'absence d'instruments donnant droit à un accès différé au capital de la Société.

Le résultat courant (hors éléments exceptionnels) par action est de 0,76€ pour l'exercice 2021 et 0,52€ pour l'exercice 2020.

26. Engagements

Engagements donnés

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 22 Décembre 2017, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société Margo Conseil, à hauteur d'une somme principale de 2 000 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 18 Décembre 2018, la banque conserve une retenue de 40 K€ sur un montant total d'emprunt de 800 K€.

En garantie de l'emprunt bancaire contracté le 21 Décembre 2018, le Groupe a accordé un nantissement au profit de la banque, sur la totalité de ses titres de participation dans la société A Capella Consulting, à hauteur d'une somme principale de 800 K€.

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, le Groupe s'est engagé à faire l'acquisition, à titre onéreux, de la totalité des titres que ces derniers possèdent, sur demande d'eux-mêmes ou de leurs ayant droit. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de l'acquisition ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

Engagements reçus

En cas de départ, de décès ou d'invalidité des associés minoritaires de la société A Capella Consulting, ces derniers se sont engagés à céder, à titre onéreux, la totalité des titres qu'ils possèdent au Groupe, sur demande de celle-ci. Ces engagements ont été consentis le 21 Décembre 2018 sur une durée de 10 ans. A la date d'arrêté des comptes, les conditions nécessaires au déclenchement de la cession ne sont pas réunies et la probabilité qu'elles le soient à court ou moyen terme est faible.

Le 26 Octobre 2020, la Société a signé une convention de gestion avec la société HELIOS 1, en contrepartie de l'avance en compte courant concédée. En cas de versement de dividendes par cette société, la convention prévoit que la distribution servira en priorité à rembourser chaque associé une partie de l'avance en compte courant qu'il a réalisé, au prorata du montant qu'il a apporté. Pour la Société, cela représente 33,94% des dividendes à percevoir. En cas de dissolution, le produit net de liquidation après remboursement aux associés du montant nominal et non amorti de leurs actions est réparti entre les associés selon la même proportion. Aucun dividende versé par cette société n'a été perçu au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

27. Plans d'options et de souscription d'actions

Au cours de l'exercice 2018, l'Assemblée Générale de la société Margo a décidé l'émission, à titre gratuit, de 523 392 bons de souscription d'actions, donnant alors à leurs titulaires, le droit de souscrire, au moyen de chaque bon, une action nouvelle de la société Margo au prix de 1 euro par action. L'émission des bons de souscription a été réservée à des actionnaires nouveaux et leur souscription, prévue en totalité en numéraire.

Au cours de l'exercice 2019, 87 232 bons ont été exercés, donnant lieu à l'émission de 87 232 actions nouvelles et à l'augmentation du capital social de la société Margo de 87 232 euros.

Au 31 Décembre 2020, la totalité de ce plan a été attribuée et les options exerçables donnent droit à la souscription de 305 312 actions nouvelles. Ce plan ne prévoit pas l'ouverture de droit à la souscription de plus d'actions dans le futur.

Au cours de l'exercice 2018, la filiale Margo Consulting Ltd a consenti à un employé, un plan d'options de souscription d'actions avec condition de présence et de performance. Au 31 Décembre 2020, les options exerçables de ce plan ouvrent droit à la souscription de 1 129 actions nouvelles, au prix d'exercice de 4 livres sterling par action.

En Mars 2021, l'associé unique de la société Margo a décidé de l'attribution gratuite d'actions portant sur 44 000 actions nouvelles de la société Margo. La période d'acquisition à l'issue de laquelle l'attribution est définitive se termine en Mars 2022.

Aucun autre nouveau plan n'a été consenti en 2021.

28. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les sociétés Cagiro, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France, et XRay Lima, Société A Responsabilité Limitée immatriculée en France. Les sociétés Cagiro, représentée par M. Olivier Hémar, et XRay Lima, représentée par M. Xavier Lagarrigue, exercent respectivement les mandats de Président et Directeur Général de la Société.

Les sociétés Cagiro et XRay Lima, ainsi que M. Olivier Hémar et M. Xavier Lagarrigue exercent des mandats de direction au sein des sociétés composant le Groupe. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, les transactions du Groupe avec les sociétés Cagiro et XRay Lima concernent ces mandats de direction et totalisent une charge pour le Groupe de 632 K€ (275K€ au titre de 2020).

Les sociétés Dusart Conseil, GH Conseil, MH CONSEIL, RL Investment, Gotham Conseil et Nugamma Conseil sociétés à responsabilité limitée immatriculées en France, détiennent des participations minoritaires dans certaines filiales du Groupe et exercent des mandats de direction au sein de ces mêmes filiales. Dans les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, les transactions du Groupe avec ces sociétés concernent des mandats sociaux au sein des sociétés du Groupe, et totalisent une charge pour le Groupe de 710 K€ (277 K€ au titre de 2020).

Aucune avance ou crédit n'a été accordé aux autres parties liées.

Le tableau ci-dessous détaille les principales créances et dettes avec les parties liées, figurant dans les comptes consolidés présentés :

	2021	2020
Bolden	36	36
Clients et comptes rattachés	**36**	**36**
Autres créances et comptes régularisation	-	-
Total créances	**36**	**36**
Dusart Conseil	17	17
GH Conseil	17	17
XRay Lima	19	5
Cagiro	19	5
MH Conseil	24	-
RL Investment	10	-
Gotham Conseil	10	-
Fournisseurs et comptes rattachés	**115**	**44**
Total dettes	**115**	**44**

Toutes les transactions avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

29. Evènements postérieurs à la date de clôture

En Janvier 2022, les sociétés A Capella Consulting, Code Busters et Margo Analytics ont transféré leurs sièges sociaux au 1, Rue de Saint-Pétersbourg 75008 Paris, rejoignant les autres sociétés du Groupe, #LaPiscine, Margo et Margo Conseil.

En Février 2022, la société Margo a acheté la totalité des parts que détenait GH Conseil dans la société A Capella Consulting. Ces parts représentent 4.5% du capital de la société A Capella Consulting. Le Groupe porte ainsi sa participation dans la société A Capella Consulting de 76% à 80,5%. GH Conseil a également démissionné de ses fonctions de Directeur Général de la société A Capella Consulting en Février 2022.

En Mars 2022, la période d'acquisition de l'attribution d'actions gratuites a pris fin, donnant lieu à l'émission de 44 000 actions nouvelles de la société Margo.

En Avril 2022, la filiale Margo Consulting Ltd a consenti à un employé, un plan d'options de souscription d'actions avec condition de présence et de performance. Les options de ce plan ouvrent droit à la souscription de 1 792 actions nouvelles, au prix d'exercice de 248 livres sterling par action.

Aucun autre événement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2021, n'est intervenu entre le 1er Janvier 2022 et la date d'arrêté des comptes.

30. Périmètre de consolidation

		2021			2020		
Sociétés	**Pays**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**	**% d'intérêt**	**% de contrôle**	**Méthode de consolidation**
#LaPiscine (consolidante)	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Segment Conseil							
A Capella Consulting	France	76%	76%	IG *	76%	76%	IG *
Code Busters	France	67%	67%	IG *			
Margo	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Analytics	France	67%	67%	IG *	67%	67%	IG *
Margo Conseil	France	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting	Royaume-Uni	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Margo Consulting Polska	Pologne	100%	100%	IG *	100%	100%	IG *
Segment Software-as-a-Service							
Deep Algo	France	0,0%	0,0%		99,5%	99,5%	IG *

** IG : entité consolidée par Intégration Globale.*

31. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes pour les travaux relatifs à la certification des comptes consolidés s'élève à 22 K€.